



Déclaration liminaire de la FSU CHSCTA jeudi 28 avril 2022

Au lendemain de l'élection présidentielle, l'extrême droite battue, la FSU continue ses combats pour consolider la démocratie et agir pour le progrès social. Dès le 1^{er} mai, mobilisons-nous pour les salaires, les emplois et les conditions de travail.

Les menaces que fait peser un nouveau quinquennat « Macron » avec des attaques redoublées sur l'éducation nationale, les annonces contre les lycées professionnels, la précarité accrue pour tous les personnels, la baisse d'attractivité et du recrutement, l'augmentation des démissions des enseignants, le recours massif aux contractuels, l'hypothétique revalorisation des traitements déjà absorbée par l'inflation et qui ne compense pas les baisses du pouvoir d'achat accumulées depuis plus d'une dizaine d'années, sont autant d'alarmes.

La FSU entend donc poursuivre et amplifier les mobilisations pour imposer dès maintenant d'autres politiques économiques, sociales, environnementales et cesser la casse du service public d'éducation. La FSU portera ses revendications à l'occasion des élections législatives sur la base du manifeste qu'elle a publié.

Pour sortir le pays de la crise dans laquelle il est plongé, c'est la justice sociale qui est à l'ordre du jour.

Ce 28 avril est la journée mondiale de la sécurité et de la santé au travail. L'Organisation internationale du travail met l'accent sur l'importance du dialogue social tripartite pour nourrir « une culture positive de la santé et la sécurité ».

La loi de transformation de la Fonction publique, les effets du néomanagement, la dégradation des conditions de travail en raison des restrictions budgétaires pèsent lourdement sur la santé des agents-es de la Fonction publique. Pour la FSU, il est urgent de changer de cap !

En effet, la loi de la transformation de la Fonction publique a entraîné la disparition des CHSCT et leur remplacement par une formation spécialisée du nouveau Comité Social, ce qui risque d'entraîner une marginalisation des questions de santé au travail, comme c'est le cas dans le privé.

Concernant le dialogue social, monsieur le recteur, depuis le début de l'année, la FSU vous demande de placer les instances les après-midis, comme il est d'usage depuis la création de l'instance en 2012 dans notre académie. Cependant, nous découvrons encore des instances placées en matinée sur le dernier calendrier transmis. Cette organisation a été choisie pour améliorer les conditions de travail des personnels nommés dans cette instances, pour faciliter l'organisation dans les services, écoles et établissements, pour organiser les déplacements... Faut-il rédiger un avis pour être enfin entendu ?

Concernant la situation sanitaire, les cas de positivité continuent à être remontés. Les personnels sont toujours impactés par la gestion des remontées et de la désorganisation générée. Dans son courriel du 27 avril, à l'intention des directions d'école, le ministre de l'éducation nationale indique que la crise sanitaire est derrière nous, quels sont les indicateurs qui permettent de l'affirmer ?

Dans ce même courriel, il commence par « *Vous êtes les clés de voûte de l'école primaire.* ». La période qui s'annonce est la plus longue de l'année, la plus difficile aussi. Pour la FSU, la prévention est primordiale pour que les conditions de travail des personnels cessent de se dégrader, entraînant une saturation légitime impactant la santé des personnels et le fonctionnement du service public. Les personnels souhaitent pouvoir s'engager sereinement sur cette dernière période.